

Arrêté n°2017 ⁴⁵ /MS/CAB
portant nomination de chefs de services
de la Direction régionale de la Santé du Centre

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ; ✓
- Vu le décret n°2016-001 /PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ; ✓
- Vu le décret n°2016-0003/PRES/PM du 12 janvier 2016 portant composition du gouvernement; ✓
- Vu le décret n°2016-006/PRES/PM du 8 février 2016 portant attributions des membres du gouvernement ; ✓
- Vu le décret n°2016-027/PRES/PM/SGG du 23 février 2016 portant organisation-type des départements ministériels ; ✓
- Vu le décret n°2016-753/PRES/PM/MS du 16 août 2016 portant organisation du Ministère de la Santé ; ✓
- Vu le décret n°2016-06/PRES/PM/SGG-CM du 08 février 2016 portant liste des actes de gestion des agents de la Fonction Publique dévolus aux présidents d'institutions et aux ministres ; ✓
- Vu l'arrêté n°2014-011/MS/CAB du 13 janvier 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement des structures déconcentrées du Ministère de la Santé ; ✓

Sur proposition du Directeur régional de la Santé du Centre;

ARRETE

Article 1 : Madame ZOURE Marie Emmanuelle Lamoussa, Matricule 111 399 V, Médecin de santé publique est nommée Chef de Service de Lutte contre la Maladie et de Protection des Groupes Spécifiques (SLMPGS).

Article 2 : Monsieur KOAMA Laidy Thomas Posthum, Matricule 254 786 A, Pharmacien, est nommé Chef de Service de la Pharmacie et du Laboratoire, de la Médecine et de la Pharmacopée traditionnelles et du Matériel médico-technique (SPLM).

Article 3 : Monsieur TARPAGA Oumarou, Matricule 214 834 D, Technicien d'Etat du Génie sanitaire, est nommé Chef de Service de la Promotion de la Santé (SPS).

Article 4 : Madame ILBOUDO/OUEDRAOGO Julie Marie Adèle, Matricule 104 546 C, est nommée Chef de Service du Secrétariat(SS).

Article 5 : Monsieur KINDA Ouéfo, Matricule 22 549 E, Infirmier Diplômé d'Etat, est nommé chef de service de Gestion des Ressources Humaines (SGRH).

Article 6 : Monsieur TAMBOURA Sadou Harouna, Matricule 47 455 F, Technicien supérieur biomédical, est nommé chef de service des Infrastructures, de l'Equipeement et de la Maintenance (SIEM).

Article 7 : Le présent arrêté prend effet pour compter de la date de prise de service des intéressés.

Article 8 : Le Secrétaire général du Ministère de la Santé est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ouagadougou, le 28 MAR 2017.

Ampliations :

- CAB/MS
- SG/MS
- Directions centrales/santé
- Structures déconcentrées/santé
- Tous services rattachés
- Archives/chrono
- J.O

Professeur Nicolas MEDA
Chevalier de l'Ordre National